

## LE ZONAGE EN AIRES D'ATTRACTION DES VILLES

### Le zonage qui remplace les aires urbaines 2010

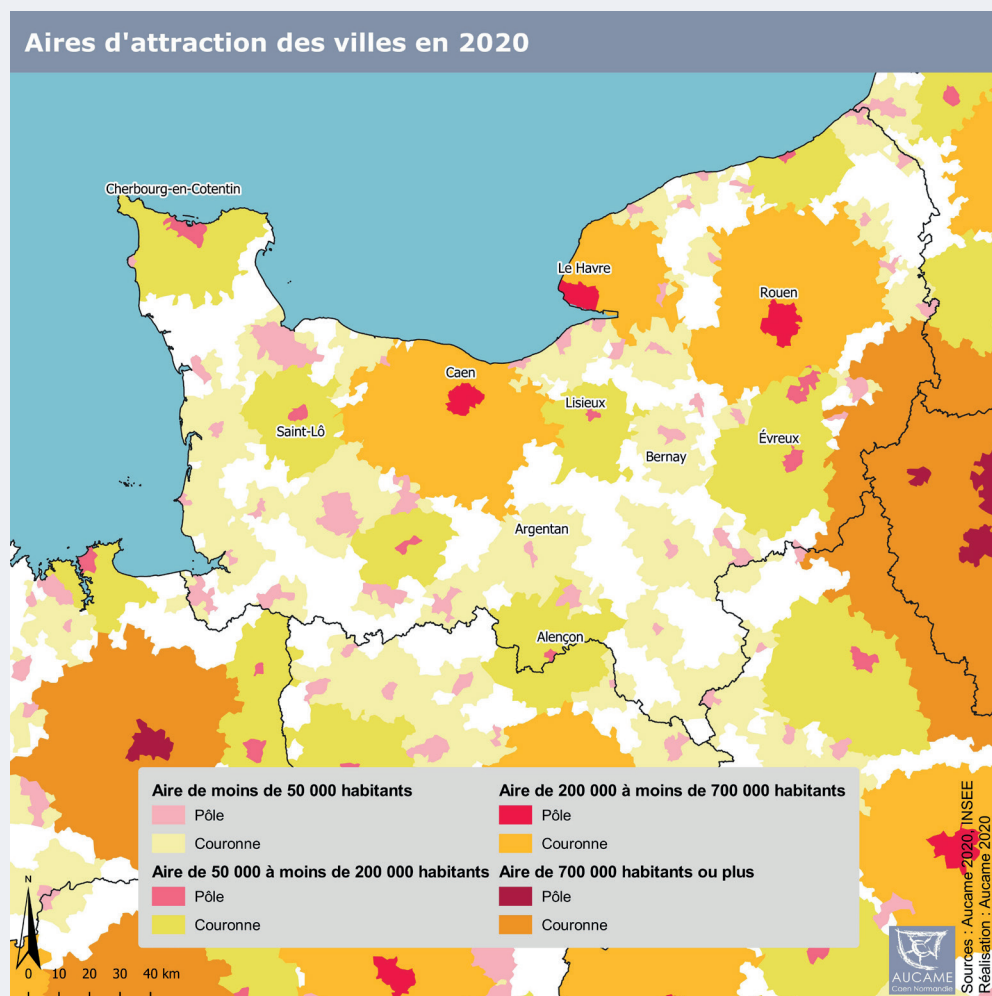


L'Insee a produit un nouveau zonage des communes, classées selon le fonctionnement des unes par rapport aux autres. Il fait suite au zonage en aires urbaines dont la définition avait été élaborée entre 1994 et 1996 et appliquée pour la première fois en 1997 dans le cadre du recensement de 1990, en remplacement de la notion de zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU) et dont la dernière actualisation datait de 2010. Ce zonage inédit, appelé aire d'attraction des villes, a été construit à partir d'indicateurs de densité de population et d'emplois et des migrations domicile-travail. Sont définis ainsi des pôles, denses en population et concentrant l'emploi, et des couronnes, qui envoient des travailleurs dans ces pôles.

Le nouveau zonage est proche de l'ancien, cependant il existe quelques différences méthodologiques les rendant incomparables. En revanche, ces aires d'attraction ont été construites en fonction des standards européens de la statistique, permettant des comparaisons au sein de l'Union Européenne.



- ▶ Population de l'aire d'attraction de Caen : **467 642 habitants**
- ▶ Superficie : **2 597 km<sup>2</sup>**
- ▶ Nombre de communes : **296**
- ▶ Rang démographique par rapport aux autres aires d'attraction de France : **19<sup>ème</sup> sur 699**  
*(24<sup>ème</sup> si prise en compte des populations des aires frontalières)*
- ▶ Rang en superficie : **22<sup>ème</sup> sur 699**



La carte ci-dessus expose le nouveau zonage des aires d'attraction en Normandie et notamment des trois grandes aires normandes, à savoir Rouen, Le Havre et Caen.

L'aire de Caen couvre une majeure partie du Calvados, signe d'une concentration des emplois, équipements et services dans le centre urbain caennais et donc de son attraction majeure dans le département.

En Normandie, la plus grande partie du territoire appartient à une aire d'attraction d'une ville. Le réseau dense de petites et moyennes villes, typique du fonctionnement urbain normand, est visible sur cette carte. Toutefois, une partie de ces petits pôles, qui apparaissait dans l'ancien zonage, a disparu pour être intégrée à une plus grande aire. Par exemple, c'est le cas de Bayeux et de Falaise qui font désormais partie de l'aire d'attraction de Caen.

# COMMENT SONT CRÉÉES LES AIRES D'ATTRACTIONS DES VILLES ?

## 1. Définition des pôles

Critère de **densité de population**  
Nombre d'habitants au km<sup>2</sup>

Grille européenne de comparaison

Critère de **nombre d'emplois**  
à partir de seuils avec un minimum  
pour qualifier de pôle

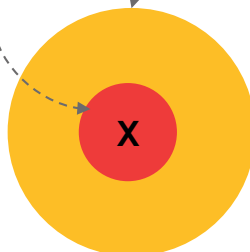
### 5 niveaux d'aires :

- Paris
- 700 000 ou + (hors Paris)
- 200 000 – 700 000 habitants
- 50 000 – 200 000 habitants
- Moins de 50 000 habitants

## 2. Définition des couronnes

Ensemble des communes dont au moins  
**15 % des actifs travaillent dans le pôle**  
Ce seuil était de 40 % pour les aires urbaines 2010

! Si une commune envoie  
aussi des actifs dans un autre  
pôle, elle est rattachée au pôle  
le plus important



**X** : commune  
centre, commune  
la plus peuplée  
de l'aire en 2017

### L'aire d'attraction de Caen par rapport aux grandes aires de l'ouest de la France



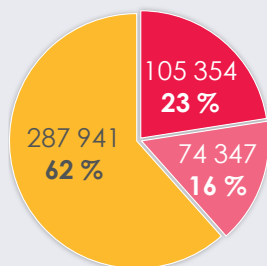
	Nombre d'habitants de l'aire (2017)	Taux de croissance annuel moyen de la population 2012-2017	Nombre d'habitants au km <sup>2</sup>
Nantes	983 310	1,39	283
Rennes	739 374	1,24	195
Rouen	699 620	0,23	250
Tours	515 076	0,43	140
<b>Caen</b>	<b>467 642</b>	<b>0,53</b>	<b>180</b>
Orléans	447 829	0,7	131
Angers	429 669	0,72	178
Brest	370 033	0,41	292
Le Mans	366 377	0,15	157
Le Havre	336 801	-0,08	338

### L'aire d'attraction de Caen par rapport aux aires normandes



	Nombre d'habitants de l'aire (2017)	Taux de croissance annuel moyen de la population 2012-2017	Nombre d'habitants au km <sup>2</sup>
Rouen	699 620	0,23	250
<b>Caen</b>	<b>467 642</b>	<b>0,53</b>	<b>180</b>
Le Havre	336 801	-0,08	330
Cherbourg-en-Cotentin	152 860	-0,21	149
Évreux	136 821	0,24	112
Dieppe	83 282	-0,34	150
Alençon	82 325	-0,16	69
Saint-Lô	76 789	0,18	92
Louviers	64 754	0,36	177
Lisieux	55 664	-0,38	79
Flers	52 607	-0,17	84

### Répartition de la population de l'aire d'attraction de Caen



- Commune-centre Caen
- Autres communes du pôle principal\*
- Communes de la couronne

\* Les « autres communes du pôle » :

- Colombelles
- Cormelles-le-Royal
- Cuverville
- Démouville
- Fleury-sur-Orne
- Giberville
- Hérouville St-Clair
- Ifs
- Louvigny
- Mondeville

#### Liens :

- [La fin des aires urbaines en France. L'INSEE propose un zonage en aires d'attraction des villes.](#)  
geoconfluences.ens-lyon.fr, 02/11/20

- [Base des aires d'attraction des villes 2020.](#) Insee, 21/10/20

Sources : RP Insee 2017 et IGN – Bd Topo

Réalisation : AUCAME  
Contact : [ludivine.collette@aucame.fr](mailto:ludivine.collette@aucame.fr)  
Textes & illustrations : AUCAME  
Mise en page : AUCAME 2021



Agence d'urbanisme de Caen Normandie  
21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN  
Tel : 02 31 86 94 00 - [contact@aucame.fr](mailto:contact@aucame.fr)  
[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)